



Info Sciez-sur-Léman



Décembre 2013



Sommaire

Page 2 :

- Décisions municipales
- Recensement de la population

Page 3 :

- « Zone de gratuité »
- Programme de fin d'année du Foyer Culturel

Page 4 :

- Où sortir ?



Info Sciez Décembre 2013

« Info Sciez »

Mairie de Sciez

Directeur de la publication :

Jean-Luc Bidal

Adjoint à la Communication :

Hubert Demolis

Commission Information

et Communication :

Président Richard Réale

Courriels : com@ville-sciez.fr

Editorial



Les fêtes de fin d'année ont toujours un effet bénéfique pour notre moral. Nous nous retrouvons en famille, mettons de côté nos soucis et problèmes.

Je me dois hélas de rappeler les sombres perspectives financières et ses conséquences pour notre commune. Les divers transferts de charges de l'Etat ainsi que la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2014, vont alourdir les dépenses de fonctionnement de plus de 300 000 € dès 2014, soit l'équivalent de 10 % des impôts locaux.

Je suis donc contraint de prendre des dispositions pour ne pas baisser le budget communal et ce autour de 3 axes :

- Pas de hausse des impôts locaux.
- Restriction générale des dépenses de fonctionnement (non remplacement des personnes qui partent en retraite, baisse du soutien aux associations...).
- Participation des familles pour les activités liées à la réforme des rythmes scolaires : cette participation sera modulée en fonction des revenus de chacun.

Les réformes et divers projets envisagés sont alarmants. Je forme le vœu qu'une majorité d'entre eux soient abandonnés faute de quoi les années à venir nécessiteront une gestion drastique qui rendra notre commune moins belle, moins accueillante, moins douce à vivre.

Ces perspectives sombres doivent nous rappeler que les liens que nous tissons les uns avec les autres sont la base de toute vie heureuse.

Je vous souhaite pour 2014 une année de rapports à autrui harmonieux, de contacts, d'amitiés retrouvées pour une vie pleine de sens et d'espérance.

Jean-Luc BIDAL
Maire de Sciez

Décisions municipales

Vers un règlement local de publicité

- RLP. - Lors de sa séance publique du 16 octobre 2013, le conseil municipal s'est penché sur l'opportunité de mettre en place un règlement local de publicité (RLP).

Les conseillers ont pris connaissance du diagnostic réalisé dans ce but par la Sté Athanor débouchant sur des propositions de mise à niveau fonctionnelle et réglementaire de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes à Sciez.

Le Maire a rappelé qu'en l'absence d'un règlement local de publicité conforme à la législation et validé par le conseil municipal, c'est le préfet qui a autorité en la matière. Dans le cas contraire c'est le Maire qui exerce son pouvoir de police.

Après discussion le conseil municipal unanime a validé le diagnostic réalisé par la société Athanor en vue de l'élaboration d'un règlement local de la publicité.

Le conseil a souhaité que ce règlement soit arrêté pour la fin 2013.

Une réunion d'information sur le règlement local de publicité a réuni les professionnels intéressés avec la Sté Athanor et M. le Maire, le jeudi 7 novembre à la mairie.

Après une délibération prescrivant un RLP, une concertation publique a lieu entre les acteurs concernés. Une fois le projet arrêté, une enquête publique doit être menée. Le RLP doit ensuite être approuvé et rendu public, par voie d'affichage, notamment.

- **Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité**, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunications "Les Pantets-Les Crêts" Tranche Ferme.

M. Christian Trivério, maire adjoint, a exposé le projet du SYANE 74 qui envisage de réaliser dans le cadre de son programme 2013, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « Les Pantets-Les Crêts-Tranche ferme » d'un montant global estimé à 190 291 €.

La participation financière communale s'élèverait à 122 338 € et les frais généraux à 5 709 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins six abstentions, (Fillon Sandrine, Vuattoux Georgette, Huvenne Bernard, Requet Michel, Bidal Claude et Kupper Lionel par procuration) a approuvé le plan de financement et sa répartition financière.

- Acquisition foncière

Après débat et vote, le conseil municipal unanime a décidé d'acquérir la propriété bâtie de Frammery Antoine (BH 258 pour 06a 81ca), au prix de 450.000 €, frais d'acte en sus, au 655 avenue de Bonnatrait à Sciez.

Cette propriété sise en limite de l'emprise publique, au carrefour de deux routes départementales, constitue une gêne pour la visibilité des automobilistes.

Une estimation de France Domaine situe la valeur de cette propriété en zone Uc du PLU « entre 450.000 € et 500.000 € ».

- Chemin du Bief : enquête publique

La commune souhaite racheter l'emprise du chemin rural du Bief qui passe sur des propriétés privées, aux conditions estimées par France Domaine. Le conseil municipal a donc proposé de lancer une enquête publique avant l'aliénation de la partie du chemin rural concerné.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (M. Thierry Couason étant concerné ne prend pas part au vote) a décidé de réaliser une enquête publique. Tous les frais afférents à ce dossier seront à la charge de la commune.

Le compte rendu exhaustif et officiel de la séance est affiché dans le hall de la mairie et disponible sur le site internet de la commune : www.ville-de-sciez.com .

Recensement de la population

Le recensement de la population c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Le recensement des habitants de la commune de Sciez aura lieu à partir du **16 janvier 2014 et se terminera le 15 février 2014.**

Un agent recenseur muni d'une carte d'accréditation va passer à votre domicile. Réservez-lui le meilleur accueil.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment cela se passe ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.

Vous remplissez les questionnaires. L'agent recenseur est là pour vous aider si vous avez des questions.

L'agent recenseur vient les récupérer quelques jours plus tard, au moment convenu lors de sa première visite.

Si vous êtes souvent absent(e) de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, dans une enveloppe, à quelqu'un qui les remettra pour vous à l'agent recenseur ou renvoyer directement les questionnaires à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee de votre région.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : www.insee.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr.

Plus informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie.

Listes électorales

Inscriptions

Nouveaux habitants :

Inscription avant le **31 décembre**.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au 28 février 2014.

La mairie procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'Insee ; toutefois les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner pour vérifier que l'inscription est effectuée.

Inscription des citoyens de l'Union Européenne :

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections Municipales et Européennes en se faisant inscrire sur la liste électorale complémentaire de la commune **avant le 31 décembre**.

Changement d'adresse ou d'état civil :

La mairie vous invite à lui signaler tout changement d'adresse dans la commune ainsi que des erreurs éventuelles et de lui faire part de tout changement d'état civil (mariage, divorce...) **avant le 31 décembre**.

Environnement

Nouvelle « Zone de Gratuité » dimanche 15 décembre au C.A.S

La Communauté de Communes du Bas-Chablais, associée au Foyer Culturel de Sciez, et avec le soutien de la ville de Sciez, organise le 15 décembre une nouvelle « Zone de gratuité ». Cet événement se déroulera au CAS de 9h30 à 17h00.

Cette manifestation originale, ouverte à tous, est basée sur la gratuité. Il ne s'agit ni d'un vide-grenier, ni d'un troc : c'est un espace où chacun peut déposer ce dont il ne se sert plus - à la condition que les objets soient propres et réutilisables - et où chacun peut prendre ce dont il a besoin, même s'il n'a rien apporté.

Les types d'objets déposés lors de ce rendez-vous peuvent être très divers : vêtements, vaisselle, petits meubles, électroménager, livres, jouets, outillage, matériel de puériculture, et, pourquoi pas, des bijoux, de la confiture, des œuvres d'art...

La manifestation est proposée pour la 2^{ème} année consécutive : en 2012, 800 personnes y ont participé, pour un poids total d'objets déposés de 6 300 kilos. Seuls 644 kg d'objets n'ont pas trouvé preneurs, parmi lesquels la moitié a pu être orientée vers des filières de recyclage.

La manifestation s'inscrit dans les actions de la Communauté de Communes du Bas-Chablais pour **réduire la production des déchets**, de plus en plus importante sur le territoire. Elle permettra de donner **une seconde vie** à tous les objets qui y transitent.



Informations pratiques :

Dépôt des objets à partir de 8h30.

Petite restauration sur place.

Renseignements : Foyer Culturel de Sciez - Tél : 04 50 72 70 47 ou service déchets de la Communauté de Communes du Bas-Chablais - Tél : 04 50 94 27 27.

Foyer Culturel

Le programme de fin d'année

Sorties familles :

- 4 décembre : Marché de Noël de Montreux et petit train pour rendre visite au Père Noël.
- 18 décembre : Château Rouge : « En Piste !... ». Départ en bus à 13h15 au Foyer Culturel de Sciez. Réservations au 04 50 72 70 47.

ALAE :

Début des inscriptions pour les vacances de Noël : lundi 2 décembre

Manifestations proposées :

- Zone de gratuité : le dimanche 15 décembre au CAS. Dépôt de 8h30 à 16h. Retrait de 9h30 à 17h00.
- On brûle les sapins : le samedi 11 janvier 17h30 devant le Théâtre du Guidou.
- Démonstration de Jujitsu : dimanche 26 janvier 2013 au CAS.



Marché de Noël 14 et 15 décembre place Alexandre Néplaz



Le Marché de Noël de Sciez, organisé par l'association Léman Horizon Madagascar avec le concours de la Ville de Sciez et de l'Office de Tourisme, aura lieu le week-end des 14 et 15 décembre, place A. Néplaz.

De nombreuses animations et stands y trouveront leur place.

En savoir plus sur : www.l-h-m.org

Bibliothèque

Un service vous apporte des livres à domicile

Vous avez des difficultés à vous déplacer et vous aimez lire ? Ceci vous intéresse.

Les bibliothèques de Bons-en-Chablais – Douvaine – Loisin - Margencel - Massongy - Messery - Sciez – Veigy-Foncencex et bientôt Brenthonne en partenariat avec Savoie-biblio et le CIAS du Bas-Chablais proposent à toutes les personnes à mobilité réduite, temporairement ou non, des rencontres dans les bibliothèques.

Des visites régulières sont organisées pour découvrir un choix important de publications, pour emprunter des livres, des revues, également écouter des contes, de la musique ou des lectures, découvrir une exposition ou regarder un film.

Le Service Mobilité du CIAS est à votre disposition pour vous accompagner.

Profitez du service portage de livres à domicile proposé par les bibliothèques du Bas-Chablais. Il permet de découvrir tous les mois des livres, mais aussi des livres enregistrés, des CD, des DVD, des revues, selon vos goûts.

Inscription nécessaire à la bibliothèque.

La personne qui assure le prêt à domicile pourra se charger des démarches avec vous. Les conditions d'adhésion et le règlement de fonctionnement sont propres à chaque bibliothèque.

Contact :

CIAS du Bas-Chablais, Service Mobilité,
Louisette Curdy au 06 08 35 52 31
cias.curdy@cc-baschablais.com

Ville-de-sciez.com

De nombreux reportages à découvrir sur le site internet de la commune.

Communication des élus en période pré-électorale : une nouvelle émission donne la parole aux représentants des groupes ou listes politiques siégeant au conseil municipal de Sciez. Ainsi, les représentants des groupes « Agir Ensemble pour Sciez », « Sciez Autrement », « Nouvel Elan », ainsi qu'éventuellement d'autres courants se présentant aux municipales sont invités à venir s'exprimer sur une thématique particulière.

Samedi 30 novembre

Loto

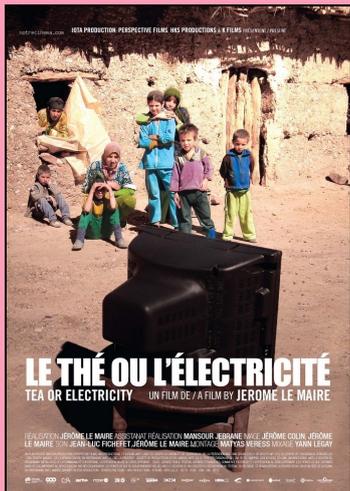
20h00 : au CAS, organisé par l'APE des Buclines. Ouverture des portes à 19h30.



Mardi 3 décembre

Cinéma

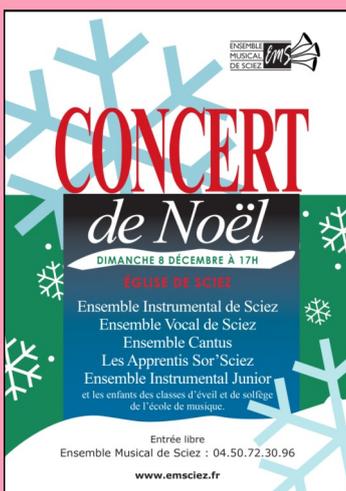
20h30 : au Guidou, « Le thé ou l'électricité », un film de Jérôme Le Maire.



Dimanche 8 décembre

Concert de Noël

17h00 : à l'Eglise de Sciez, organisé par l'Ensemble Musical de Sciez.



Jeudi 12 décembre

Théâtre

20h00 : au C.A.S, « Récits de femmes » de Dario Fo et Franca Rame.



Samedi 14 décembre

Marché de Noël

Et dimanche 15 décembre : place Alexandre Néplaz (en face de la Mairie).



Samedi 14 décembre

Audition

14h30 : à l'école de musique, audition de la classe de piano de Diane Cros.

Messe

18h30 : à l'Eglise de Sciez.



Dimanche 15 décembre

Journée « Zone de gratuité »

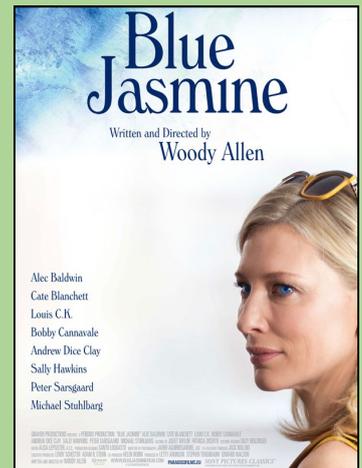
De 9h30 à 17h00 : au C.A.S, organisée par la CCBC et le Foyer Culturel de Sciez.



Mardi 17 décembre

Cinéma

20h30 : au Guidou, « Blue Jasmine », un film de Woody Allen.



Mercredi 25 décembre

Messe

10h30 : à l'Eglise de Sciez.

Prochainement en janvier 2014...

Vendredi 3 janvier

Vœux du Maire

18h30 : au C.A.S, vœux du Maire suivis de la galette des rois.

Mardi 7 janvier

Cinéma

20h30 : au Guidou.

Samedi 11 janvier

Flambée autour des sapins

17h30 : devant le théâtre du Guidou, organisée par le Foyer Culturel.